



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

**DOMAINE: SCIENCE DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION**

**MENTION**: Professorat de l'Enseignement Secondaire

**SPECIALITE**: PHILOSOPHIE

**GRADE**: CAPES

MEMOIRE DE FIN DE CYCLE

**SUJET**:

*La pénurie d'enseignants qualifiés : cause  
du mauvais rendement scolaire des  
apprenants. Etude des résultats du  
département de l'Ouémé- Plateau.*

**Présenté par :**

Venceslas Eric ADJAI

**Sous la direction du :**

Dr. Bonaventure DOLIVEIRA

Enseignant-chercheur à FUAC

***Année académique : 2015-2016***



A mes parents pour tous les efforts consentis

---

## **REMERCIEMENTS**

Ce travail a été réalisé grâce au concours matériel, moral et financier des uns et des autres.

Il s'agit de :

- Notre directeur de mémoire M. Bonaventure d'OLIVEIRA pour ses sages conseils et ses remarques pertinentes;
- Notre maître de stage, le Conseiller Pédagogique M. Daniel QUENUM pour son soutien indéfectible et ses remarques pertinentes,
- Mme AHOTIN Victoire pour sa disponibilité et ses sages conseils ;
- Nos professeurs qui ont assuré notre formation à l'Ecole Normale Supérieure de Porto-Novo ;
- Nos collègues de la première et de la deuxième promotion en philosophie pour leur amitié et leur solidarité.

---

## **Liste des tableaux**

Tableau I : Présentation des résultats du BEPC de 2012 à 2016

Tableau II : Présentation des résultats du BAC de 2012 à 2016

Tableau III : Identification des enquêtés

Tableau IV : Statistique des enseignants de l'Ouémé et le Plateau

Tableau V : Condition de travail des enquêtés

Tableau VI : Situation professionnelle des enquêtés

---

# **SOMMAIRE**

Introduction .....	6
Chapitre 1 : Contexte théorique et méthodologique de la recherche.....	8
Chapitre 2 : Présentation des données recueillies.....	18
Chapitre 3 : Analyse des causes des mauvais résultats et suggestions.....	26
Conclusion.....	48
Références bibliographiques.....	50
Table des matières.....	58

---

## **RESUME**

Le travail de recherche que nous avons effectué est une contribution à la résolution du problème causé par la pénurie d'enseignants qualifiés dans nos établissements secondaires et principalement ceux du département de l'Ouémé-plateau.

En effet, les résultats obtenus à la fin des examens nationaux ces cinq dernières années sont très faibles et sont aux antipodes des attentes. Cet état de choses est lié au manque d'enseignants qualifiés et à la démission volontaire de l'Etat en ce qui concerne la mise en œuvre de la politique éducative. La démarche méthodologique adoptée nous a permis non seulement de faire une recherche documentaire mais aussi de procéder aux enquêtes sur le terrain. L'ensemble des données recensées a fait l'objet d'un dépouillement et d'une analyse minutieuse dont les résultats sont consignés dans des tableaux traduits en graphiques et diagrammes.

**Mots-clés** : pénurie, rendement scolaire, enseignant, enseignant qualifié

---

## **Introduction**

Le développement d'un pays résulte en amont et en aval, de l'utilisation efficiente, par le marché du travail des individus formés par le système éducatif à tous les niveaux. Autrement dit, le développement d'une nation est identifié par rapport au taux de réussite scolaire. L'école est l'élément essentiel, le moteur indispensable de ce développement car elle forme les ingénieurs de toutes les filières, des médecins de toutes spécialités, des professeurs d'enseignement secondaire et supérieur, économiste et autres. Le système éducatif est composé d'un certain nombre d'acteurs qui décident et exécutent une politique éducative donnée dans le but de former des individus aptes à répondre aux exigences du processus du développement de leur pays. Ainsi pour leur formation de la maternelle jusqu'au supérieur, l'Etat met en œuvre des moyens colossaux pour la réussite de ce projet.

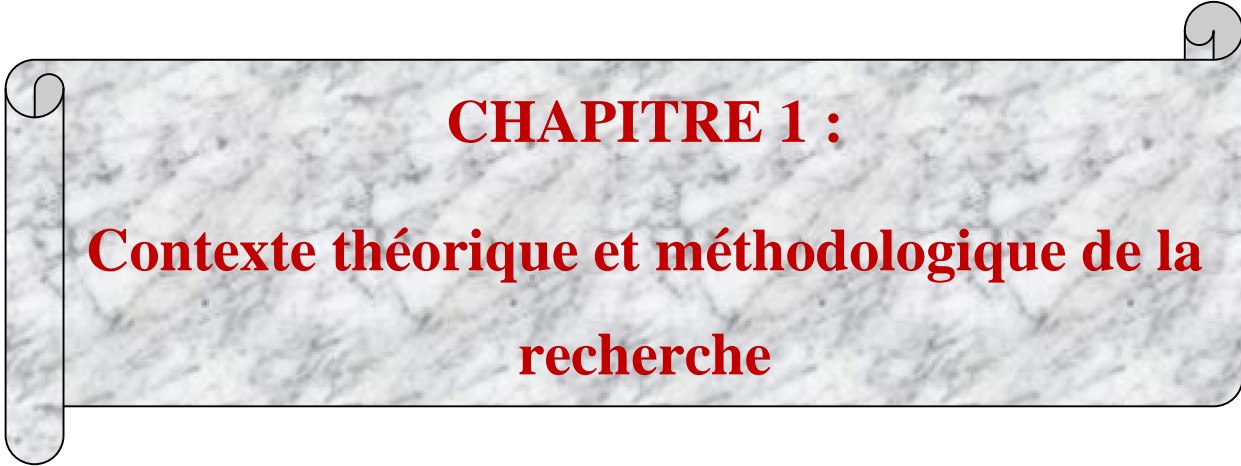
L'école étant un centre de formation, l'avenir d'une nation en dépend. Alors ciment de tout développement, il est nécessaire qu'elle forme des citoyens intellectuellement équilibrés, techniquement compétents, dotés d'un savoir et d'un savoir-faire compétitif, c'est-à-dire des citoyens prêts à affronter les problèmes de la vie.

Mais force est de constater que les résultats obtenus depuis un certain nombre d'années sont malheureusement inférieurs aux espérances et par ricochet l'on remarque la baisse inquiétante du niveau des apprenants. Ainsi depuis les indépendances jusqu'à nos jours, plusieurs réformes se sont succédées mais toujours sans grand succès et la pluralité des réformes en est la preuve. Ceci nous amène alors à nous interroger sur l'efficacité du système éducatif béninois mais spécifiquement celle des principaux acteurs que sont l'Etat et les enseignants. La présente réflexion se fera sur le sujet «La pénurie

---

d'enseignants qualifiés : cause du mauvais rendement scolaire des apprenants.  
Etude des résultats du département de l'Ouémé- Plateau ».

La première partie de notre étude est consacrée au cadre théorique et méthodologique de la recherche. Ensuite la deuxième partie est consacrée aux différents résultats de notre recherche empirique et enfin la troisième partie fera ressortir l'analyse de ces données collectées ainsi des suggestions à l'endroit de ces acteurs principaux dans le but d'améliorer dans les années à venir le rendement scolaire des apprenants.

A decorative graphic consisting of a horizontal scroll with a marbled pattern. The scroll is framed by a thin black border and has rounded ends. The text is centered within the scroll.

**CHAPITRE 1 :**  
**Contexte théorique et méthodologique de la**  
**recherche**

---

## **Section 1 : Cadre théorique**

### **1-1 Problématique**

“ Autant vaut l'école, autant vaut la nation”. Le rayonnement de l'école dépend de la politique éducative mise en place par le gouvernement et l'acteur principal du développement d'un pays est l'homme. Son épanouissement moral, intellectuel et culturel est tributaire d'une éducation de qualité. Celle-ci s'acquiert soit par le monde de l'école. Ainsi selon LêThanh Koi cité par le professeur Célestin NEKPO; 1998, l'éducation est « l'ensemble des processus qui forment les hommes et les préparent à leurs rôles dans la société ».

En effet, à la fin de chaque année scolaire, et les parents et les autorités à divers niveaux s'attendent à un fort taux de réussite c'est-à-dire à un bon rendement scolaire. Paradoxalement, ces résultats obtenus sont totalement aux antipodes des attentes. Ce qui devient inquiétant, est la chute progressive observée des résultats du BEPC et du Baccalauréat des cinq dernières années dans les départements de l'Ouémé et du Plateau. Ainsi, pour expliquer ce phénomène, il apparaît pour CAILLE J-P. (2000) qu'on peut expliquer la chute du rendement scolaire par les conditions socio-économiques défavorables telles que la pauvreté des familles des apprenants, le désintérêt des parents pour les activités scolaires de leurs enfants et enfin le cas des familles monoparentales qui influencent négativement l'enfant. Selon DUVILLE R. (2009), le taux de rendement scolaire décroît parce que les systèmes scolaires pointent trop les fautes de l'apprenant au lieu de faire ressortir ce qu'il a fait de bien et c'est cela qui constitue même l'essence de l'évaluation.

Ici, il est important de rappeler que le rendement scolaire des apprenants n'est que le résultat de la synergie d'action des acteurs d'un système éducatif à savoir : l'Etat, les enseignants, les élèves et les parents d'élèves. Dans le cadre

---

précis de cette étude, on s'est intéressé à la vraie cause des résultats catastrophiques enregistrés dans les dits départements des cinq dernières années.

Cependant, au cours des investigations, nous remarquons que c'est plutôt la qualité des enseignants intervenant dans les lycées et collèges du Bénin et ceux de l'Ouémé et du Plateau en particulier qui est remise en cause. Autrement dit, la mise en œuvre de la politique éducative à travers la formation des enseignants est remise en cause. Il faut dire ici que la politique éducative est tout un ensemble d'aspects dont celui qui nous intéresse dans ce cadre précis est le recrutement d'enseignants qualifiés dans les établissements scolaires. Dans quelle mesure les enseignants sont-ils les principaux responsables des échecs massifs aux examens de fin d'année ?

### **1-1-1 Hypothèse générale**

Le rendement scolaire c'est-à-dire l'échec et la réussite des apprenants ne relève pas de la seule responsabilité de ces derniers mais aussi et surtout des principaux acteurs du système éducatif que sont les enseignants et l'Etat. Alors il serait injuste de stigmatiser les apprenants comme étant les premières causes de leur échec.

#### **1-1-1-1Hypothèses spécifiques**

- Le taux de rendement scolaire dépend de la qualité de la formation reçue par les enseignants.
- L'impact des mesures prises par l'Etat dans le domaine de l'enseignement est subordonné à la formation des enseignants.
- Les conditions de vie et de travail des enseignants expliquent la qualité de l'enseignement donné par ce dernier.

---

## **1-1-2 Objectif général**

L'objectif général de cette étude vise à montrer la part de responsabilité des enseignants sans qualification professionnelle dans l'échec scolaire. Dans le présent travail nous nous emploierons à faire une analyse objective des résultats des examens du BEPC entendu « Brevet d'Etude du Premier Cycle » et du Baccalauréat de 2012 à 2016 des départements de l'Ouémé et du Plateau. Enfin proposer des approches de solution pour pallier ce problème.

### **1-1-2-1 Objectifs spécifiques**

Notre recherche vise spécifiquement quelques objectifs essentiels. Il s'agit :

- d'identifier les fondements socio-économiques des enseignants non qualifiés contribuant à l'échec des apprenants ;
- de montrer les attitudes des enseignants sans formation pédagogique occasionnant l'échec des apprenants du département de l'Ouémé et du Plateau ;
- de proposer des solutions réalistes et réalisables en vue de l'amélioration du rendement scolaire dans ledit département.

## **1-2 Etat de la question**

Plusieurs ouvrages et travaux de recherche ont abordé la question de la baisse de rendement en générale et celle de la pénurie d'enseignants qualifiés en général. Entre autre, nous avons :

CALIN (1999), qui estime que ce qui aggrave le mauvais rendement scolaire est l'absence d'un système de prise en charge psychologique des apprenants ayant échoué au moins une fois au cours du parcours scolaire. Selon lui, ces apprenants portent en eux « une blessure narcissique » et ceci entrave leur progrès.

---

BONNERY (2007), a montré que l'inexistence du dispositif pédagogique adéquat surtout dans les pays moins avancés constitue une grande cause de la baisse du rendement scolaire. A sa suite, DUVILLE R. (2009), pense que le taux de rendement scolaire décroît parce que les systèmes scolaires pointent trop les fautes de l'apprenant au lieu de faire ressortir ce qu'il a fait de bien et c'est cela qui constitue même l'essence de l'évaluation. Pour sa part, BOKO (2009) a souligné que le phénomène d'idiotisations des apprenants par les enseignants impacte négativement bon nombre de ces derniers. Toujours selon cet auteur, il faut ajouter que la majorité des apprenants vient d'un cadre familial inapproprié, avec une alimentation déficitaire. Il poursuit sa réflexion en signalant que certaines conditions familiales particulières peuvent entraver la réussite scolaire des apprenants ; il s'agit notamment du chômage et de l'indisponibilité parentale.

Par ailleurs, nous nous sommes aussi intéressés au mémoire d'ADJAGBESSI G. (2003). Un travail dans lequel l'auteur a fait ressorti les attitudes à adopter par les enseignants pour stimuler la réussite scolaire des apprenants. Un autre mémoire a été examiné, celui de DOSSOU-YOVO G. (2003). Dans ce travail, l'auteur a d'abord examiné les causes fondamentales de la pénurie d'enseignants. Il a ensuite montré les avantages de l'intervention des enseignants vacataires dans l'enseignement secondaire public qui se résume à : la résorption du problème des heures de cours non dispensées et l'intervention dans la vie de l'établissement. Au terme de sa réflexion, l'auteur réalise que l'intervention des enseignants vacataires est devenue incontournable pour le bon déroulement des activités pédagogiques, car elle constitue une solution provisoire.

Enfin nous avons lu et analysé le mémoire de KPATINDE B. (2004), un mémoire dans lequel il a essayé de montrer les risques que les autorités en charge de l'éducation dans notre pays font courir à l'enseignement en se lançant

---

dans l'utilisation à outrance de vacataires et propose que des mesures objectives soient prises pour juguler le phénomène.

Il ressort de ces analyses que les auteurs de ces différents travaux de recherches ont le mérite de montrer les conditions favorables pour donner à la fin de chaque année scolaire de bon rendement aux examens. Mais leur limite c'est qu'ils n'ont pas su faire ressortir les principaux acteurs qui sont la cause des échecs des apprenants. Alors si nous avons choisi de travailler sur ce sujet, c'est suite au mauvais rendement scolaire observé pendant la période 2012-2016 dans les départements de l'Ouémé et du Plateau. Comme on peut le constater, le taux de réussite des deux examens depuis cinq ans peine à atteindre au moins 50% de taux de réussite. Alors il y a matière à s'interroger sur l'efficacité du système éducatif béninois.

---

### **1-3 Clarification conceptuelle**

En nous basant sur le libellé de notre sujet, nous tenterons d'explicitier le sens des termes qu'il comporte. Ces différentes définitions seront circonscrites après une conceptualisation pouvant faciliter la compréhension de nos différentes analyses. Ainsi nous essayerons d'expliquer les termes suivants :

- Pénurie
- Enseignant
- Enseignant qualifié

**1-3-1 Pénurie** : C'est le manque criard de quelque chose. C'est aussi le manque de ce qui est nécessaire

**1-3-2 Enseignant** : Toutes personnes qui, dans les écoles, ont en charge l'éducation des élèves. (Article 1<sup>er</sup> de la recommandation OIT/UNESCO du 05 Octobre 1966 concernant la condition du personnel enseignant)

**1-3-3 Enseignant qualifié** : Tout enseignant qui satisfait aux conditions requises, a qualité ou compétence pour enseigner dans les divers ordres d'enseignement ; autrement dit, ayant une formation professionnelle en la matière. (Décret no 98-191 du 11 Mai 1998).

---

## **Section2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE**

Cette section nous permet de préciser les démarches méthodologiques qui ont servi de support de recherche. Nous mettons en relief la population visée par l'étude, l'instrument de recherche et le traitement des données. Ainsi, pour réaliser cette étude nous avons opté pour la recherche documentaire et celle empirique. L'étude est donc à la fois qualitative et quantitative.

### **2-1 Recherche documentaire**

Cette phase a été fondamentale dans notre recherche. Nous avons parcouru les bibliothèques de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), celle de l'Institut National pour la formation et la Recherche en Education (INFRE) et celle du Centre de Documentation de l'Inspection Pédagogique (CDIP). Ainsi, ce parcours nous a permis de découvrir les écrits émanant de divers travaux de recherches et peut se résumer dans le tableau suivant :

<b>Centres de documentation</b>	<b>Nature des documents</b>	<b>Informations recueillies</b>
Bibliothèque de l'Institut français	Ouvrages scientifiques	Causes générales du mauvais rendement scolaire
Bibliothèque de l'ENS	Ouvrages généraux et mémoires	Information générales sur les causes de la pénurie d'enseignants qualifiés
Bibliothèque de l'INFRE	Livres et mémoire	Informations générales et spécifiques sur le sujet

**Source** : Résultat des recherches

---

## **2-2 Recherche empirique**

Nous avons effectué des enquêtes sur le terrain. La recherche empirique prend en compte les méthodes de collecte des données.

### **2-2-1 Buts du travail**

La réflexion sur ce sujet nous permis :

- de déterminer la vraie cause qui explique le mauvais rendement scolaire des apprenants ;
- de faire ressortir les conditions de vie et de travail des enseignants ;
- de faire quelques suggestions à l'endroit des acteurs concernés pour un redressement un tant soit peu de la situation.

### **2-2-2 Cadre physique**

Comme cadre physique, nous avons choisi de travailler par rapport aux informations collectées dans les départements de l'Ouémé et du Plateau.

### **2-2-3 Population cible et échantillonnage**

La présente étude est essentiellement fondée sur les départements de l'Ouémé et du Plateau et surtout sur la population constituée par les enseignants de ces départements.

Pour des raisons d'objectivité et d'honnêteté recherchées chez les enquêtés, la population cible est constituée des enseignants de toutes les catégories averties et dont les actions peuvent influencer ou non le rendement scolaire.

---

Pour cette étude, l'échantillon est constitué essentiellement des enseignants de toutes les catégories officiant dans les départements de l'Ouémé et du Plateau.

#### **2-2-4 Techniques et instruments de recherche**

A ce niveau, nous avons en effet élaboré un questionnaire adressé aux enseignants de toutes les catégories intervenant dans les classes d'examen dans l'enseignement secondaire à savoir 3<sup>ème</sup> et terminale.

Nous avons aussi fait des entretiens avec les personnes ressources et quelques apprenants ayant échoué aux examens du BEPC et du Baccalauréat afin de recueillir plus d'informations à analyser.

#### **2-2-5 Analyse et traitement des données**

Les données recueillies après les recherches documentaires et l'enquête de terrain ont été interprétées et traitées manuellement. Le traitement statistique est fait avec les logiciels appropriés : Excel, Word. Ceci nous a permis d'avoir les tableaux et graphes qui seront expliqués pour mieux cerner l'évolution des différentes tendances.

Il faut ajouter que nous avons eu recours aux résultats de fin d'années des cinq dernières années de 2012 à 2016. L'enquête de terrain a permis d'obtenir des données et informations aussi bien qualitatives que quantitatives.

A decorative scroll-shaped box with a grey marbled background and a black border. The corners are rounded and feature scroll-like details. The text is centered within the box.

**CHAPITRE 2 :**  
**Présentation des données recueillies**

---

## Présentation et analyse des données recueillies

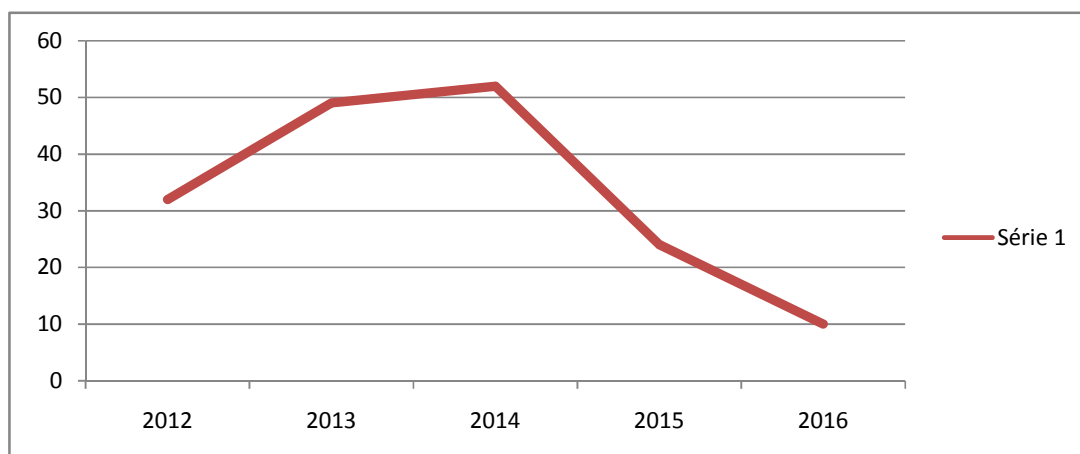
Résultats du Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) des cinq dernières années dans les départements de l'Ouémé et du Plateau.

### 1- Tableau relatif aux résultats du BEPC des cinq dernières années dans les départements de l'Ouémé et du Plateau

Examen	Années	Taux de réussite
BEPC	2012	32,35%
	2013	49%
	2014	51,50%
	2015	24%
	2016	14%

**Source :** DDESFTP-RIJ Ouémé-Plateau

### Interprétation graphique des résultats du BEPC



---

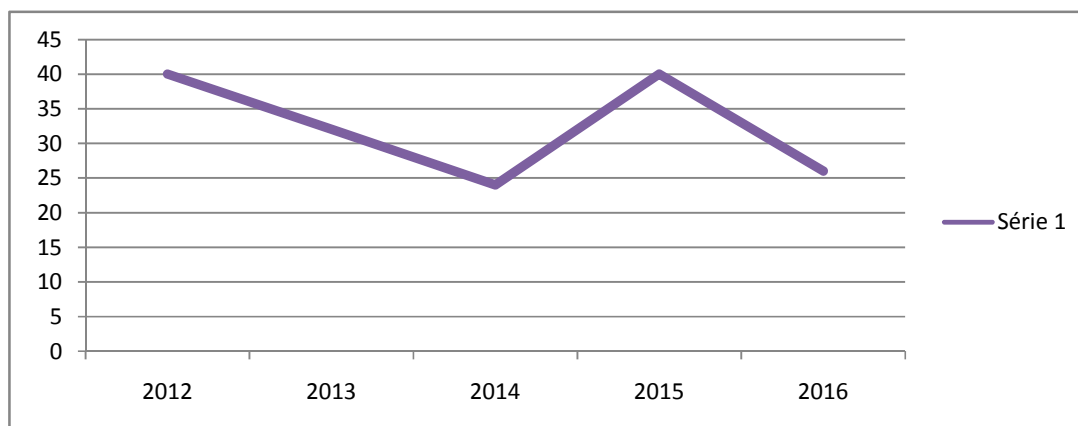
A partir de la lecture du graphique ci-dessus on remarque que la courbe de 2012 à 2014 a connu une légère ascendance. Et de 2014 à 2016, on observe une chute considérable sans oublier que le résultat de 2016 est réellement l'expression de l'effort des apprenants.

2- Tableau relatif aux résultats du Baccalauréat des cinq dernières années

<b>Examen</b>	<b>Années</b>	<b>Taux de réussite</b>
<b>BAC</b>	<b>2012</b>	<b>39,94%</b>
	<b>2013</b>	<b>32,35%</b>
	<b>2014</b>	<b>24%</b>
	<b>2015</b>	<b>30,97%</b>
	<b>2016</b>	<b>26,46%</b>

**Source** : Direction de l'Office du Baccalauréat

Interprétation graphique des résultats du Baccalauréat



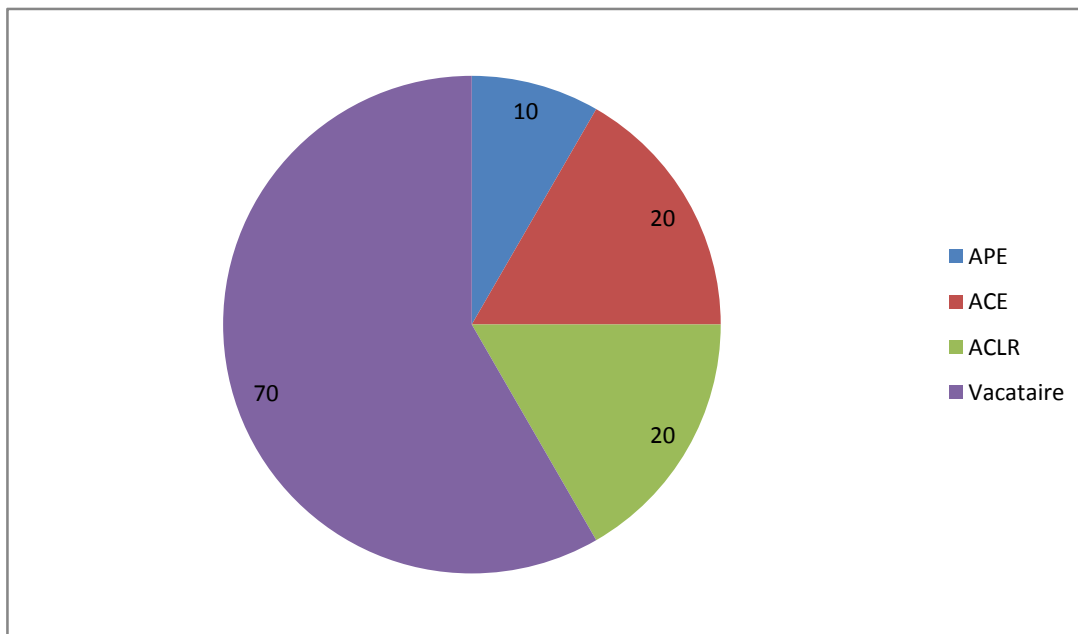
---

Quand on observe l'évolution de cette courbe, on constate qu'elle est en chute continue. C'est seulement en 2015 qu'il y a eu une légère amélioration de 6%, puis en 2016 la courbe a connu une nouvelle chute. En général, pour un bon observateur il faut remarquer que les résultats vont de mal en pire et risque de descendre plus bas si aucune mesure curative n'est prise.

En clair, le taux de réussite au Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) et au Baccalauréat des cinq dernières années dans les départements de l'Ouémé et du Plateau comme on peut le constater, peine à atteindre au moins 50%. Alors il y a matière à s'interroger sur l'efficacité de notre système éducatif.

### 3- Tableau des enquêtés

Catégories	Nombres
APE	10
ACE	20
ACLR	20
Vacataire	70



**4- Tableau statistique du nombre d'enseignants dans l'Ouémé et le Plateau**

<b>Catégories</b> <b>Communes</b>	<b>APE</b>	<b>ACE</b>	<b>ACLR</b>	<b>VACATAIRES</b>	<b>VOLONTAIRES</b>
<b>KETOU</b>	06	13	90	398	-
<b>DANGBO</b>	09	02	108	608	06
<b>AGUEGUES</b>	00	07	13	126	-
<b>SEME- PODJI</b>	19	15	247	1073	02
<b>AVRANKOU</b>	04	06	99	772	03
<b>IFANGNI</b>	01	05	82	553	04
<b>PORTO- NOVO</b>	160	150	396	1834	13
<b>ADJARRA</b>	12	15	94	663	04
<b>ADJOHOUN</b>	04	08	68	561	02
<b>ADJA- OUERE</b>	06	05	69	477	-
<b>MISSERETE</b>	23	18	74	763	03
<b>SAKETE</b>	09	05	75	605	-
<b>POBE</b>	18	14	87	695	01
<b>BONOU</b>	00	02	42	226	02
<b>TOTAL</b>	271	265	1544	9340	40

**Source :** DDESTP-RIJ Ouémé-Plateau : service ressources humaines

Ce qui attire premièrement notre attention sur les deux tableaux est le nombre élevé d'enseignants vacataires qui dépasse largement les autres catégories d'enseignants. Ainsi on remarque sur le terrain une disparition progressive des enseignants qualifiés que nous désignons par le terme "espèce rare en voie de disparition". Et ce qui est inquiétant c'est qu'il existe des communes où il n'y a même pas d'agent permanent de l'Etat. Cette situation risque de s'empirer avec le départ à la retraite dès octobre prochain d'un grand nombre d'enseignants ayant accompli les trente (30) ans de service ou frappés par la limite d'âge. De ce fait, la plus grande partie de la tâche sera exécutée par les ACLR et Vacataires dont les diplômes sont objet de doute et d'interrogations sans oublier que leur formation laisse à désirer. Il convient d'ajouter que parmi ce nombre restreint d'enseignants recrutés par l'Etat il y a des administratifs qui ne sont plus en situation directe de classe.

##### 5- Tableaux relatifs aux conditions de travail des enseignants

<b>Catégories</b>	<b>Nombre de CEG d'intervention en moyenne</b>
<b>APE</b>	<b>01</b>
<b>ACE</b>	<b>02</b>
<b>ACLR</b>	<b>03</b>
<b>Vacataire</b>	<b>04</b>

Ici, nous voulons attirer l'attention sur l'immensité du travail qu'abat le vacataire. Il est le plus actif et mobile par conséquent il dépense plus d'énergie et finalement il n'est plus efficace ni productif. La principale cause est la précarité dans laquelle végète la jeunesse.

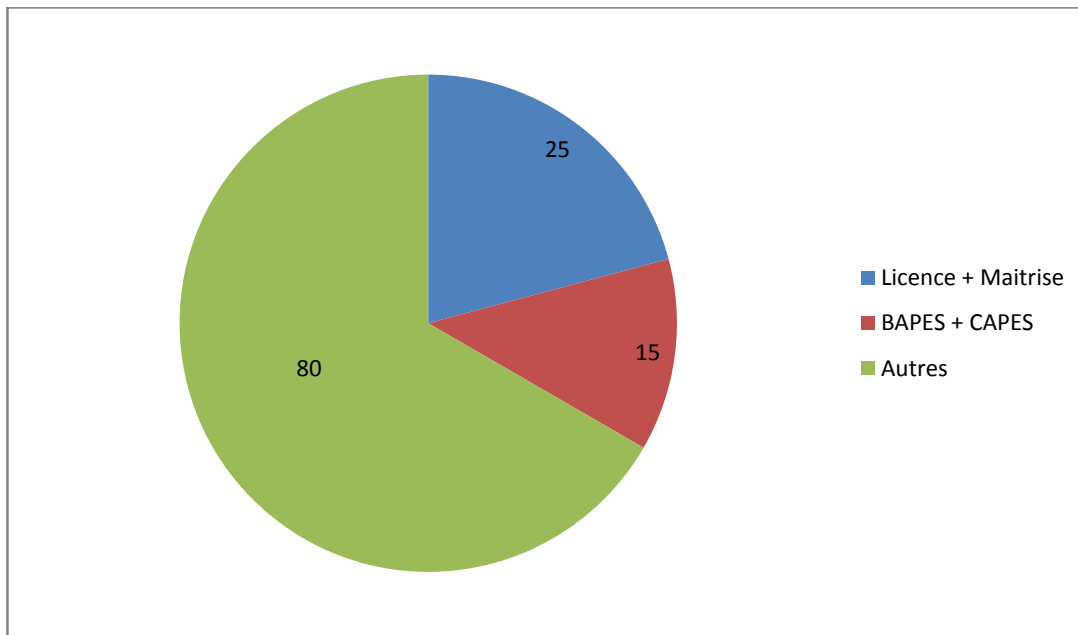
**Nombre d'heures exécuté par semaine**

<b>Catégories</b>	<b>Nombre d'heures exécutés en moyenne par semaine</b>
<b>APE</b>	<b>18h</b>
<b>ACE</b>	<b>18h</b>
<b>ACLR</b>	<b>25h</b>
<b>Vacataire</b>	<b>36h</b>

Le quota horaire exécuté par semaine est directement subordonné au nombre de collèges d'intervention.

**6- Tableau relatif à la situation professionnelle des enquêtés**

<b>Catégories</b>	<b>Diplôme/BAPES</b>	<b>Diplôme/CAPES</b>
<b>APE</b>	<b>-</b>	<b>10</b>
<b>ACE</b>	<b>08</b>	<b>12</b>
<b>ACLR</b>	<b>16</b>	<b>04</b>
<b>Vacataire</b>	<b>24</b>	<b>-</b>



Ce qui explique ce tableau est le simple fait que des diplômés de psychologie, de sociologie et de sciences juridiques se transforment en professeur de philosophie, de français ou d'histoire-géographie et même d'anglais. D'un autre côté on rencontre souvent des étudiants en sciences économiques devenir enseignants des mathématiques ou carrément ceux sont des bacheliers qui font office d'enseignant dans le secondaire. Il faut simplement retenir que le nombre d'enseignants non-qualifiés est largement supérieur au nombre de ceux qui sont des professionnels.

---

## **CHAPITRE 3 : Analyse des données recueillies et suggestions**

---

## **Section 1** : Analyse des données recueillies

Le but de l'enseignement dans tous les pays du monde et en particulier dans une nation, est d'assurer la formation intégrale et responsable des ressources humaines dignes et capables du développement. L'école, en tant qu'institution, joue un rôle primordial dans cette formation, car, c'est elle qui permet de former le type de citoyen souhaité par la société. Pour permettre à l'école béninoise de jouer pleinement son rôle face aux défis qu'impose le développement, les autorités en charge du système éducatif ont organisé les Etats Généraux de ce système. L'une des recommandations de ces assises est de :

« Créer au Bénin une élite courageuse et dynamique, intellectuellement armée pour affronter les problèmes immenses du XXIème siècle, capable de proposer les modèles et d'incarner des exemples, capable d'exercer sur toute la population et en particulier sur les plus jeunes, un effet d'entraînement qui les porte vers l'avant individuellement et collectivement. Il faut encourager l'effort, développer la créativité, promouvoir l'invention ».

Or, pour avoir des citoyens bien formés comme le veulent les Etats Généraux de l'Education, il faut avant tout penser à des enseignants bien qualifiés. La nécessité d'avoir en grand nombre, des enseignants professionnellement qualifiés, dans le système éducatif béninois s'impose avec acuité. Mais, lorsqu'on se réfère aux statistiques des enseignants intervenant dans l'enseignement public en général et plus particulièrement dans le secondaire général public des départements de l'Ouémé et du Plateau , le constat est que la plupart des enseignants sont sans qualification professionnelle ou n'ont reçu aucune formation initiale en matière d'enseignement. Une telle situation paraît assez grave et doit préoccuper tout le monde lorsqu'on sait que l'avenir des enfants dépend de la qualité de l'éducation qu'ils reçoivent.

---

Il convient de rappeler qu'enseigner, c'est transmettre à la génération future un ensemble de connaissances (savoir et savoir-faire) et de valeurs considérées comme faisant partie d'une culture commune. Eduquer quelqu'un, c'est le tirer vers soi pour ensuite le mettre sur un droit chemin qui est le chemin de la vie ; le retirer, le faire sortir comme des limbes, de la nuit noire où il se fourvoyait, afin de lui indiquer la bonne voie à suivre, le droit chemin de l'existence sociale. Ainsi la tâche de l'enseignant est si complexe que celui qui veut l'exercer doit avoir une formation adéquate. Il faut une formation académique solide et une formation pédagogique. L'enseignant doit avoir une bonne connaissance de la discipline qu'il enseigne. Il doit maîtriser les méthodes d'enseignement appropriées. Il lui est nécessaire de connaître la psychologie des enfants et des adolescents sur lesquels s'exerce son action éducative.

Mais qui est enseignant ? Enseignant, qui ne l'est pas ? N'est-il pas vrai en effet que chacun de nous consacre une part considérable de son existence à influencer les pensées, les sentiments et les comportements des autres, aussi bien au travail que dans l'éducation de ses enfants et dans rapports sociaux en général ? Dans ses objectifs et ses techniques, en fait, la profession d'enseignant ne se distingue guère d'autres activités. Et pourtant elle a en propre des priorités d'objectifs et des problèmes que suscite le contexte même où elle s'inscrit. Malheureusement, malgré tout ce temps et cette énergie consacrés à l'enseignement, il est encore bien difficile de décrire et d'analyser exactement ce l'on fait quand on enseigne et quelle influence on exerce précisément.

A cela on répondre que "l'activité d'enseignement est unique en son genre et hautement personnelle, quelle est mystérieuse en ses résultats comme en ses échecs, si subtile que les techniques ordinaires de recherche ne peuvent prétendre l'éclairer".MORRISSON et McIntyre (1975)

---

De cette tentative de définition, nous pouvons dire que, tout le monde ne peut pas être enseignant dans le cadre des institutions scolaires, comme tout le monde n'est pas forgeron. Les caractères, les qualités et le contenu des communications et des transmissions font de l'enseignant un homme spécial. Si tout cadre et tout parent peuvent, en ce qui concerne le premier, transmettre ses connaissances à autrui et pour le second, éduquer l'enfant, père de l'homme de demain, il n'est toutefois pas donné à tous de satisfaire aux exigences du métier. Il faut ajouter que le profil de l'enseignant est déterminé par une aptitude générale au métier, des traits de personnalité, les attitudes et intérêts. Mais il faut signaler que c'est surtout le système d'enseignement et d'éducation qui détermine le type d'enseignant qu'il faut pour former les cadres. Un système à caractère libéral, d'essence compétitive a besoin d'enseignants bien formés et rétribuer pouvant travailler en conséquence pour attirer la clientèle.

Au contraire, dans un système d'économie planifiée, les exigences spatio-temporelles du plan d'Etat ne permettent pas de former les cadres de l'enseignement. Les plans ayant des objectifs précis, par exemple la création chaque année de nouveaux établissements et classes, il n'est pas possible de former tous les enseignants nécessaires à cette entreprise. C'est pourquoi n'importe quel chômeur titulaire d'un diplôme universitaire et même du baccalauréat peut, sans concours, se réfugier dans l'enseignement en attendant le mieux. Il ne s'agit pas donc d'hommes de carrière, mais plutôt de simple occasionnels qui prennent l'enseignement comme une salle d'attente.

---

## **1- Analyse du tableau statistique d'enseignants dans l'Ouémé et le Plateau**

Lorsqu'on se réfère aux statistiques des différentes catégories d'enseignants intervenant dans l'enseignement public dans les départements de l'Ouémé et du Plateau comme cas, le constat est alarmant. Sinon comment comprendre que sur un total de 11460 enseignants officiant dans ces deux départements, il n'y a que 536 recrutés directement par l'Etat et ayant au moins le diplôme professionnel. Ces derniers ne représentent que **4,67%** des enseignants. Une telle situation est assez grave et risque de s'empirer l'année prochaine car la majorité des enseignants qualifiés vont faire valoir leur droit à la retraite alors que les recrutements des enseignants qualifiés se font à compte-goutte. Les quelques rares enseignants qualifiés encore en fonction sont, à l'orée de chaque rentrée scolaire, promus à des postes de responsabilités dans le système éducatif et ne sont plus réellement en situation de classe.

Malgré les divers efforts de l'Etat en faveur du système éducatif à savoir : le reversement d'enseignants contractuels locaux en contractuel de l'Etat, la formation professionnelle des enseignants, les résultats escomptés par l'Etat ne sont pas souvent atteints surtout aux examens de fin d'année tels que le Brevet d'Etude du Premier Cycle et le Baccalauréat. Or, pour avoir de bons résultats, il faut avant tout un encadrement de qualité assuré par des enseignants bien formés. Alors comment sommes-nous arrivés à cette situation qui ne garantit pas un avenir radieux à l'éducation au Bénin ?

### **1-1 Les causes de la pénurie d'enseignants qualifiés**

La pénurie d'enseignants qualifiés n'est pas un fait nouveau dans le pays. Mais aujourd'hui, elle a pris une ampleur inquiétante. A l'enseignement secondaire général public, l'insuffisance numérique d'enseignants qualifiés est criarde et due à plusieurs facteurs. Nous allons nous appesantir pour ce qui nous concerne sur les causes principales que nous avons identifiées : les départs massifs à la retraite, le

---

gel pendant une période du recrutement dans la fonction publique, la poussée démographique et la prolifération anarchique hautement politisée des établissements secondaires publics.

### **1-1-1 Les départs massifs à la retraite**

Chaque année, un nombre important d'enseignants qualifiés ayant accompli les trente (30) ans de service ou frappés par la limite d'âge, font valoir leurs droits à la retraite ; ce qui crée un déficit à combler. En effet, l'effectif des enseignants recrutés de 1970 à 1986 est inférieur au vide créé par leurs départs successifs à la retraite ne peut être comblé par les timides reprises du recrutement en ces dernières années. A cela, nous pouvons ajouter le nombre important d'enseignants qualifiés promus chaque année à des postes de responsabilités.

### **1-1-2 Le gel du recrutement dans la fonction publique**

Le gel du recrutement de 1987 à 1998 constitue l'une des causes de l'insuffisance du personnel enseignant qualifié dans l'enseignement secondaire général.

Qu'il nous souvienne que les recrutements massifs opérés par le régime révolutionnaire entre 1980 et 1986 principalement, ont abouti à une pléthore dans la fonction publique. L'augmentation excessive de la masse salariale qui s'en est suivie, a amené le gouvernement d'alors à prendre la décision de geler le recrutement dans la fonction publique pour satisfaire à l'une des exigences du FMI dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel.

---

### **1-1-3 La poussée démographique et la prolifération des établissements secondaires**

La croissance rapide du nombre d'apprenants au Bénin n'est que la conséquence directe de la poussée démographique. En effet, la population béninoise connaît une croissance rapide dont près de la moitié à environ moins de 15ans. Une population aussi jeune que celle-là, favorise une très forte demande de scolarisation. Le Bénin a si bien compris l'enjeu en optant pour une libéralisation du secteur éducatif. C'est à la faveur de cette libéralisation du secteur de l'éducation que l'on assiste à une prolifération de plus en plus remarquable des écoles privées dont le nombre ne cesse d'augmenter en plus des écoles publiques que l'Etat ne cesse de créer en vue d'assurer à chaque citoyen l'accès à l'éducation. Il faut remarquer que toutes ces écoles doivent recruter de personnel enseignant disponible sur le marché de l'emploi. Ainsi, les établissements sont obligés de recruter que la main d'œuvre disponible sans une formation académique et professionnelle adéquates. Alors, à quel résultat pouvons-nous, nous attendre ?

A cela, il faut ajouter que le nombre sans cesse croissant des élèves dans l'Ouémé et le Plateau nécessite des investissements de taille dans la construction des infrastructures scolaires. Face à tous ces problèmes, les gouvernants ont opté pour des alternatives qu'il convient de présenter et d'analyser.

### **1-1-4 Les alternatives proposées et leurs conséquences**

Depuis la période révolutionnaire jusqu'aujourd'hui, le système éducatif béninois est toujours confronté à d'énormes problèmes concernant le recrutement d'enseignants. Les gouvernements successifs ont essayé de régler le problème à travers des solutions arbitraires et provisoires. Entre autres solutions nous pouvons citer : le reversement des contractuels locaux en ACE, le recrutement des vacataires et le volontariat.

Alors pour combler le déficit d'enseignants dans les nombreux établissements créés un peu partout sur le territoire national, l'Etat béninois a

---

autorisé par Arrêté n 50/ MEPS/ CAB/ DC/ SG/SA du 13 Septembre 2002, en son article premier, les chefs d'établissements secondaires publics à recruter des vacataires pour enseigner dans les collèges et lycées. Ainsi l'Etat devrait prendre des dispositions pour former ces vacataires comme le stipule le même Arrêté en son article 18 : « Dès son recrutement, le vacataire est astreint à une formation initiale de deux semaines au plus ». Malheureusement, cette disposition n'est pas toujours appliquée. Et comme si la formation de ces enseignants recrutés sur contrat local n'était pas prioritaire, l'Etat n'a choisi que de les reverser en Agents Contractuels de l'Etat. Conformément au décret n 2007-592 du 31 Décembre 2007 portant régime juridique d'emploi des Agents Contractuels de l'Etat, tous les enseignants contractuels locaux recrutés avant 2007 ont été reversés en Agents Contractuels de l'Etat.

Les vacataires et les contractuels locaux reversés qui représentent près de 90% de l'effectif des enseignants du secondaire n'ont reçu pour la plupart aucune formation en matière d'enseignement. Les rares journées pédagogiques et les séances d'animation pédagogique seules ne suffisent pas pour combler leur déficit pédagogique.

Dans ces conditions, quels types de citoyens l'Etat béninois est en train de former ?

Au regard de tout ce qui précède, il est bel et bien évident de constater la baisse de niveau chez les apprenants et par ricochet un mauvais rendement suite aux examens de fin d'année. Il est donc clair, que les besoins, en matière d'enseignants qualifiés dans l'Ouémé et le Plateau, sont grands, très grands. Ils peuvent être évalués à environ 9000 ou 10000 dans le secondaire général et technique. Cette pénurie actuelle ne permet pas d'avoir de résultats satisfaisants aux examens de fin d'année et de faire face aux objectifs de plan de développement.

---

## **2- Analyse des conditions de vie et de travail des enseignants selon la catégorie professionnelle (tableaux V et VI)**

. En considérant les deux premières catégories, c'est-à-dire les APE (Agent Permanent de l'Etat) et les ACE (Agent Contractuel de l'Etat), on voit clairement que le nombre d'heures de travail hebdomadaire qui leur est octroyé est deux fois inférieur à celui des autres catégories d'enseignants.

En effet, l'enseignant permanent ou contractuel de l'Etat bénéficie de meilleures conditions de traitement prévues par les textes qui réglementent leur statut contrairement aux enseignants vacataires qui constituent la grande partie des enseignants et n'en possèdent pas. Ainsi, l'enseignant permanent ou contractuel recruté par l'Etat intervient dans un seul collège ou lycée et exécute au maximum dix-huit heures (18h) de cours par semaine. Ses heures libres lui permettront : de bien préparer son cours et les évaluations, de ne pas se sentir aliéné. Il n'est pas nerveux ni frustré car son salaire lui est garanti et augmente en fonction de son grade. Par ailleurs, il dispose d'assez de temps pour rendre compte des évaluations et de faire un suivi psycho-social pour les apprenants car l'enseignant n'est pas seulement celui qui dispense son cours mais il est aussi éducateur.

. Par contre, lorsque nous abordons le cas des ACLR (Agent Contractuel Local Reversé), il s'agit ici des enseignants reversés selon le décret n 2007-592 du 31 Décembre 2007 portant régime juridique d'emploi des Agents Contractuels de l'Etat, tous les enseignants contractuels locaux recrutés avant 2007 ont été reversés en Agents Contractuels de l'Etat. En effet, la particularité de ce type de recrutement réside dans le fait que l'Etat n'a pas organisé un concours fixant les conditions à remplir pour être recruté en tant qu'enseignant. Ainsi, tous les enseignants vacataires officiant en cette période ont été reversés en agent contractuel de l'Etat. Cependant, on note dans le rang des nouveaux agents des enseignants qui n'ont aucune formation académique et professionnelle dans leur

---

domaine d'enseignement. Ceci témoigne du type d'enseignement que donnent ces enseignants aux apprenants des dits départements.

Ensuite, vient la question de la rémunération des enseignants reversés. D'après les enquêtes effectuées, il nous a été dit que le salaire reste insignifiant par rapport au travail abattu. Il faut ajouter que leur salaire est au statu quo depuis 2007 année du reversement. Donc pour mieux satisfaire leur besoins fondamentaux et ceux de leurs familles surtout en ces temps de conjoncture économique. La preuve que nous avons de ce triste constat, est que les enseignants reversés sont sur la liste des débiteurs individuels des banques et sont toujours les premiers à se bousculer devant les guichets des banques pour réclamer le salaire. Ainsi, pour réussir à joindre les deux bouts, les enseignants reversés sont obligés de chercher des heures de vacation dans les établissements scolaires privés et publics afin de combler le déficit salarial. Il faut retenir que, ce qui facilite cette situation dans les départements de l'Ouémé et du Plateau est la démographie galopante et la prolifération anarchique des collèges. Par conséquent, il intervient dans beaucoup de classes avec des effectifs pléthoriques d'apprenants à gérer sans oublier les copies à corriger après les évaluations. Dans ces conditions, l'efficacité de l'impact de leurs enseignements laisse à désirer. Les apprenants sont alors les vrais perdants et surtout quand ils sont en classe d'examen.

.En ce qui concerne la catégorie des vacataires, il est important de rappeler que c'est une catégorie qui existait bien avant la création du vocable pour les désigner. Dans les années 1990, face au déficit d'enseignants qui se faisait remarquer, les associations de parents d'élèves des établissements étaient les premiers à engager des enseignants pour transmettre le savoir aux classes sans professeurs. Ces enseignants étaient payés par les cotisations des associations des parents d'élèves et sont appelés "enseignants communautaires". Mais, vu le grands vide d'enseignants sur le terrain, l'Etat a alors décidé de prendre en charge ces enseignants et de fixer leur statut par l'arrêté n° 50/ MESPS/CAB/DC/SG/SA

---

du 13 septembre 2002. Le corps des enseignants vacataires est une nouvelle catégorie spéciale créée pour combler le déficit d'enseignant dans les nombreux établissements scolaires sur le territoire national.

Si " le savoir n'a pas de prix", l'enseignant vacataire est le salarié le moins payé. Ce triste constat, ouvre bien le débat et nous autorise à lever le voile sur la situation qui prévaut en ce moment au Bénin concernant cette catégorie d'enseignants. En effet, l'enseignant vacataire est payé à 1500 francs l'heure. Donc, X heures sont égales à 1500 francs multipliées par X et par semaine. La chasse aux heures hebdomadaires de vacation est ouverte ; et, a une bonne rémunération que celui qui a assez d'heures de vacation. Les causes de cette situation sur le plan économique sont assez tragiques et traduisent la baisse du niveau de vie et du pouvoir d'achat de l'enseignant vacataire.

Evidemment, il est hors de doute que les conséquences soient dramatiques sur le plan socio-économique. C'est ainsi que nos recherches ont montré que plus de 95% des enseignants vacataires, vivent sur des dettes permanentes et aucun d'eux ne peut arriver à faire face sans peines aux dépenses imprévues du budget familial (pharmacie, cérémonies mortuaires etc.). En clair, l'enseignant vacataire pour s'en sortir est condamné à avoir plusieurs établissements d'interventions par ricochet il a un nombre important d'apprenants à encadrer et donc des "piles de copies" à corriger après les évaluations. Ainsi, il lui serait impossible de faire au moment opportun les évaluations formatives pouvant lui permettre d'avoir une idée du degré d'assimilation des contenus par les apprenants. Donc, ce qui importe ici pour l'enseignant vacataire, c'est le nombre d'heures de vacation obtenues. L'enjeu devient économique dans la mesure où la jeunesse béninoise est encline au chômage, à la pauvreté et à la précarité. Pour ne pas rester dans cette situation, les jeunes fraîchement sortis des facultés après peut être le DUEL, la License ou la Maîtrise et d'autres carrément après le Baccalauréat se mettent en situation de

---

classe sans aucune vocation, sans aucune conviction et sans aucune formation professionnelle.

Et quand on parle de situation professionnelle, on observe au niveau du tableau VII des enquêtés, que les enseignants vacataires qui constituent la grande partie du corps enseignant, ne sont pas des professeurs certifiés. C'est plutôt un petit nombre qui détient le BAPES (Brevet d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement Secondaire), devenant ainsi des professeurs adjoints. Le constat est beaucoup plus alarmant dans les zones reculées ou défavorisées, car la majorité des enseignants veulent travailler dans les grandes villes et laissant ainsi les apprenants des régions défavorisées sans professeur. Le besoin se faisant sentir, on est obligé d'employer la main d'œuvre disponible qui n'est rien d'autre que des bacheliers n'ayant aucune formation académique ou pour des raisons de survie suspendent brusquement les études universitaires. Ainsi, quelle formation donne-t-on aux apprenants ? Est-ce que les savoirs et savoir-faire exigés sont enseignés aux apprenants ? N'étant pas des professionnels du métier, il faut retenir que l'enseignement ou les cours dispensés sont loin de combler les attentes du corps de contrôle et des objectifs de la politique éducative.

On ne saurait terminer cette analyse sans montrer un autre aspect de la question des vacataires. Il faut dire ici que l'enseignant vacataire n'arrive plus à continuer les études et ceci s'explique par deux raisons à savoir : la charge familiale qui pèse sur lui et ensuite il arrive qu'un certain nombre d'enseignants vacataires ayant d'ancienneté dans le domaine pensent ou affirment sans ambages qu'ils ont déjà l'expérience requise.

Pour faire court, le problème de la pénurie d'enseignants qualifiés est la plus grande cause du mauvais rendement des apprenants. En réalité, le nombre d'enseignants qualifiés qui manquent est l'équivalent du nombre de vacataires qui opèrent actuellement sur le terrain. Les enseignants sans aucune qualification

---

professionnelle ne sont pas plus que des épouvantails qu'on a placés pour distraire les élèves. Ils sont beaucoup plus des tigres en papier ; leur manteau ressemble à celui d'un enseignant, mais ils n'en ont ni l'esprit, ni la conscience. Ils ne le cachent d'ailleurs pas et il semble qu'ils ont raison. Car, c'est la situation matérielle des hommes qui détermine leur conscience sociale. Comment des gens qui meurent qui meurent dans la misère et le mécontentement peuvent se sentir fiers de leur métier alors qu'ils ne l'ont pas choisi de bon gré ? Pour d'autres, l'enseignement est une situation d'attente qu'ils ont acceptée par contrainte économique pour ne pas mourir de faim. Ils n'ont ni vocation, ni raison matérielle pour justifier leur choix.

Le plus tragique concerne le nombre de classes restées sans enseignants qualifiés chaque année et le nombre d'élèves touchés par cette pénurie dans les départements de l'Ouémé et du Plateau. Les conséquences de "trous" sont énormes et on se contente d'adopter la politique de l'Autruche. C'est pourquoi, la chute du pourcentage des admis aux divers examens de fin d'année ne cesse de s'accroître et le constat est général et unanime : le niveau baisse. (Tableaux I et II)

La baisse de niveau, voilà ce qui donne la fièvre à tous les parents d'élèves qui ne cessent de répéter que l'ancienne école avait au moins l'avantage de ne pas distraire les gens. Pour résoudre le problème, les autorités avaient choisi des solutions de remplacement et de faciliter la création de la catégorie des ACLR et des vacataires dans l'enseignement. Nous l'avions dit plus haut qu'il s'agissait beaucoup plus d'épouvantails que de solution salubre. Le seul avantage que ces solutions ont à leur actif est d'avoir occupé le temps, d'avoir fait croire aux parents que leurs enfants ont des professeurs ; peu importe que ce soit des loups qu'on a choisi pour surveiller les agneaux. La réalité se présente malheureusement trop tard lorsqu'on constate, après plusieurs échecs de l'enfant, que le niveau a baissé considérablement, qu'il est en-dessous de la stricte moyenne. Nous sommes néanmoins sûrs d'une chose ; les dépenses qu'effectue l'Etat dans la vacance ne

---

sont pas compensées par les résultats concrets obtenus en fin d'année. Il s'agit d'un enseignement dérisoire qui coûte trop cher à l'Etat.

### **3- Les pratiques enseignantes favorisant l'échec des apprenants**

Il s'agit de préciser les mauvaises attitudes de l'enseignant dans la pratique et dans les autres activités pédagogiques qui favorisent l'échec des apprenants en classe d'examen.

#### **3-1 Les pratiques pédagogiques**

En dépit de la multitude d'ouvrages pédagogiques disponibles dans les bibliothèques et centres de documentation, force est de constater que certains professeurs continuent d'être les auteurs de pratiques pédagogiques ne favorisant nullement l'épanouissement des apprenants surtout en classe d'examen. Les journées pédagogiques, les séances d'animation pédagogique semblent n'avoir aucun impact sur bon nombre d'enseignants. Ces observations ont permis de déceler certaines mauvaises pratiques pédagogiques récurrentes au sein du personnel enseignant des lycées et collèges.

##### **3-1-1 Les pratiques d'évaluations**

Evaluer, c'est estimer une chose quant à sa valeur. Alors évaluer les apprenants reviendrait à faire ressortir, à mettre en valeur leurs connaissances ou leurs compétences face à des épreuves bien élaborées. Mais, le constat fait est que certains enseignants éprouvent du plaisir à faire des évaluations punitives, des épreuves difficiles improvisées juste pour punir un apprenant, un groupe d'apprenants et même toute une classe. De ce fait, ces évaluations précipitent ces derniers sur la voie de l'échec. Il faut ajouter que ces épreuves ne sont pas les

---

seules créatrices de difficultés aux élèves ; il arrive aussi que des évaluations de production scolaire soient très mal conçues.

Par ailleurs, lorsqu'il s'agit de concevoir les épreuves des productions scolaires, certains professeurs attendent le dernier jour de cette semaine, pour essayer de concevoir à la hâte des sujets qu'ils n'ont même pas eu le temps de traiter eux-mêmes, ni de les corriger avant de les déposer au censeur. Ces épreuves sont ainsi soumises aux apprenants avec toutes les anomalies qu'elles comportent.

L'autre étape importante des évaluations est l'étape de la correction. Elle est si importante dans la mesure où elle permet aux apprenants de faire un retour en arrière sur les notions étudiées et avoir plus d'explication afin d'éclaircir les zones d'ombres concernant ces notions. Mais, des professeurs gardent par-devers eux les copies des apprenants et ceux-ci ne font que constater les notes dans les cahiers et bulletins de notes. D'autres enseignants ne corrigent pas sérieusement les copies, mais poussent le vice jusqu'à distribuer de bonnes notes sur toutes les copies. Ces cas sont surtout du fait de certains professeurs qui, afin de voiler leurs défauts et séduire les apprenants, leur distribuent de bonnes notes sur leurs copies de rédaction.

La correction du sujet en classe est un domaine d'insuffisance de certains enseignants. D'autres donnent le corrigé-type aux apprenants qui le recopient au tableau sans explication de la part du professeur et, lorsque le temps ne suffit plus pour tout expliquer, ils demandent aux apprenants de relire le reste à la maison. D'autres envoient carrément les meilleurs apprenants au tableau et ne permettent même plus aux autres de poser des questions d'éclaircissement.

Outre ces cas cités, nous pouvons aussi parler de la question de l'auto-formation de l'enseignant. Certains enseignants par défaut de s'auto-former se contentent des anciens cahiers de cours et cahiers d'activité sans aucun souci

---

d'actualisation du contenu et n'attendent que les journées de formation organisées par l'Etat.

Voici, ainsi présentées quelques attitudes pédagogiques des enseignants qui sont préjudiciables à la réussite des apprenants aux examens de fin d'année. A cela viennent s'ajouter des comportements peu orthodoxes de la part des enseignants-éducateurs qu'il convient de présenter.

### **3-2 Les pratiques négatives**

La première pratique négative que nous stigmatisons ici est le retard et les absences criards qui sont monnaie courante dans les établissements, un retard de cinq à dix minutes paraît inaperçu. Mais, quand nous nous amusons à faire la sommation de toutes ces petites minutes de retard, nous pouvons constater qu'elles constituent un frein pour l'évolution des programmes à exécuter surtout dans les classes d'examen. Ceci a pour corollaire des enseignements donnés en dessous du seuil minimal fixé et les apprenants terminent l'année scolaire avec des lacunes parfois jamais comblées.

D'un autre point de vue, très peu d'enseignants ont conscience de la nécessité d'une ambiance saine et chaleureuse au sein du groupe-classe en vue d'une bonne participation des apprenants aux activités pédagogiques. Il faut faire remarquer que la majorité des enseignants du secondaire vivent dans l'angoisse et l'incertitude constante dues à la précarité de leur emploi, développent dans leurs classes et sans s'en rendre compte une atmosphère de confusion, de dégoût pour la discipline qu'ils enseignent et pour leur personne. Certains professeurs se conduisent en de véritable dictateur dans leurs classes. Non seulement leurs explications paraissent confuses pour les apprenants, ils interdisent toute demande de clarification. Ainsi, beaucoup d'élèves se taisent et se résignent, accumulant de ce fait des carences préjudiciables à leur succès.

---

Par ailleurs, l'amer constat qui se fait aujourd'hui est que les apprenants sont de plus en plus victimes d'actes regrettables de la part de certains professeurs. En dehors des traditionnels cas de harcèlement sexuel et de rapport douteux entre professeurs hommes et apprenants filles, nous assistons à des actes vraiment indignes des éducateurs : ceux sont les renvois intempestifs des apprenants. Lorsqu'un enseignant fait sortir un apprenant qui n'a pas fait un exercice de maison et qu'ensuite il corrige ledit exercice en l'absence du mis en cause, il est normal qu'il soit presque impossible que celui-ci parvienne à comprendre cet exercice un jour. Cependant, la mode aujourd'hui est au renvoi intempestif des élèves même des classes de troisième et de terminal parfois pour des raisons futiles et dans certains cas, cela donne lieu à des abandons des cours.

Face à toutes ces situations qui interpellent notre sens de responsabilité, l'interrogation kantienne « que devons-nous faire ? » revient à l'esprit.

---

## **Section 2** : Quelques approches de solution suggérées

### **1- A l'endroit de l'Etat**

Du point de vue juridique, l'Etat est « une personne publique, une personne morale de droit public titulaire de la souveraineté » et détentrice de la puissance publique. Nos suggestions à son encontre sont les suivantes :

- revoir la carte scolaire du pays en instaurant le système de Lycée et de collège. Ceci permettra de répartir les enseignants selon le degré d'enseignement, de pallier les problèmes d'infrastructures dans les collèges en créant de nouveaux lycées tout en supprimant certains collèges créés de façon anarchique ;

- procéder au recrutement en grand nombre des enseignants qualifiés puisque la réouverture des Ecoles Normales Supérieures a permis la formation d'un grand nombre de bacheliers et aussi la formation continue des étudiants ayant fini leur cursus académique. Ceci dans le but de combler un tant soit peu le déficit provoqué par le départ massif à la retraite d'enseignants ;

- instaurer un système d'évaluation des enseignants ;

- faire parvenir aux établissements dans les meilleurs délais les subventions dont ils ont besoin pour leur fonctionnement. Cela permettra la construction de nouvelles infrastructures pour que l'effectif normal soit respecté dans les salles de classe et de réduire le phénomène de "classes-volantes". Une fois l'effectif normal respecté, l'enseignant aura plus de facilité à maîtriser et à suivre effectivement chaque apprenant. L'effectif pléthorique dans les salles de classe est un problème pour l'enseignant surtout lorsqu'il s'agit d'évaluer les apprenants ;

- mettre plus de moyens à la disposition du personnel d'encadrement (Inspecteur, Conseiller Pédagogique) dans leur rôle de suivi permanent de la mise en œuvre effective des programmes. Ainsi le personnel d'encadrement veillera à la conception des documents pédagogiques de référence dans chaque discipline ;

- 
- mettre en œuvre des plans de formation, en décidant par exemple de former 500 enseignants non qualifiés par an ;
  - lutter contre la toxicomanie et privilégier la sensibilisation sur certains fléaux en milieu scolaire ;
  - faire fonctionner les laboratoires et les bibliothèques scolaires ;
  - encourager les élèves méritants.

En définitive, équiper les établissements en matériels pédagogiques et didactiques. Et surtout dépolitiser le système éducatif.

## **2- A fendroit des enseignants**

Si les élèves ont des exigences envers leurs professeurs, il est bien évident que les normes fixées par les enfants influencent le profil des enseignants. L'enseignant a toujours souhaité avoir des élèves travailleurs et qui pourront faire sa réputation et en retour, les élèves préfèrent avoir le professeur qui maîtrise le plus sa discipline. C'est pourquoi les enseignants professionnellement carents sont décriés par leurs élèves et très souvent, un conflit ouvert apparaît entre professeur et élèves. La communication est souvent bloquée et les élèves sont les seules victimes. Plusieurs élèves sont ainsi renvoyés des cours parce que le dialogue était impossible entre le professeur et eux.

Le métier d'enseignant est très délicat et requiert plus de précautions, d'attentions et d'exigences morales dans la mesure où le but principal de l'éducation n'est pas seulement de faire acquérir des connaissances, des savoirs mais surtout et fondamentalement la conduite qu'il faut à l'enfant c'est-à-dire de le guider de sorte qu'il sache bien se conduire dans la vie, qu'il soit un bon citoyen connaissant ses droits et ses devoirs et capable d'avoir le sens de discernement.

---

Pour réussir cette noble mission, l'enseignant se doit d'avoir non seulement des qualifications intellectuelles, théoriques mais aussi des qualités morales. A ce titre, il a l'obligation d'être un exemple sur tous les plans.

Du latin "insignare", l'enseignement signifie l'action de mettre des signes dans la tête de quelqu'un ; ce n'est pas un métier vulgaire, c'est un art. Donc n'est pas enseignant qui veut.

Ce métier demande un certain nombre d'aptitudes au nombre desquelles l'amour pour le métier qui passe par la vocation, la conscience professionnelle et les conduites déontologiques.

La vocation, cette disposition naturelle ou acquise, crée une pulsion ou un appel irrésistible, un attachement farouche et donne de l'aisance à exercer le métier que l'on s'est librement choisi. Le métier d'enseignant n'est donc pas une fonction ; mais encore et surtout un service social dominé par le souci constant de promouvoir une culture humaine. Eveilleur de conscience et serviteur de l'idéal, cette mission exige de lui un code de vie, des devoirs et un rayonnement social pouvant favoriser l'épanouissement mutuels. En tant que tel, elle est ce sentiment déterminant et primordial pour le succès de la mission. Malheureusement, tout porte à croire aujourd'hui que l'enseignement est un pis-aller, une panacée au chômage en attendant de trouver mieux ailleurs. Du fait de la délicatesse, des obligations du métier, l'enseignant est tenu de l'aimer pour ne pas trahir sa mission. Comme l'a dit Jean ROSTAND, l'enseignant a pour rôle de « *dissiper les ténèbres qui retardent l'heure de la justice* ». Pour cela, l'enseignant doit cultiver la patience, la douceur et ne jamais agir sur la susceptibilité des élèves car ce métier est celui de Pénélope c'est-à-dire un travail constant et patient.

Certes on nous dira que ces différentes propositions sont fréquentes dans nombreux de travaux sans être appliquées. Pour cela nous proposons dans ce cadre la mise en application de l'injonction socratique « connais-toi, toi-même ».

---

## **2-1 Du « connais-toi, toi-même » de Socrate pour une pratique enseignante réussie**

Ce *Connais-toi, toi-même*, une injonction morale et épistémologique prend tout son sens dans l'introspection et, la connaissance de soi ne peut qu'être un atout dans l'épanouissement de la profession enseignante.

La démarche philosophique de Socrate se caractérise donc par une forme de souci de soi. Socrate considère que la première chose qu'il faut connaître est ce que l'on est soi-même. La connaissance de soi dont il est ici question s'oppose au prétendu savoir des sophistes en ce qu'elle n'a rien d'utilitaire : elle met au contraire en jeu un soin que chacun doit prendre de son âme en vue d'atteindre une règle de sagesse.

Grâce au « connais-toi, toi-même », l'enseignant prend conscience de ses capacités, de ses ressources personnelles mais aussi de ses limites. En connaissant ses limites, l'enseignant doit être modeste. Si l'enseignant n'est pas modeste, s'il ne connaît pas ses limites, il peut être mal apprécié par ses apprenants ; d'où « tout ce que je sais, c'est que je ne sais rien ». L'enseignant doit alors se reconnaître ignorant. La modestie doit l'amener à se remettre tout temps en cause et à apprendre tout le temps. Il s'interroge et cherche à se mettre à la place de ses apprenants. Ce faisant, il apprend à vivre les mêmes difficultés que ses apprenants. L'enseignant qui se connaît lui-même et reconnaît qu'il a des limites, est honnête. Et là, il arrive à encourager ses apprenants, à les stimuler. Il doit dire aux apprenants qu'il a vécu les mêmes difficultés et que c'est en persévérant qu'ils réussiront. L'amour de la discipline, de la matière part de l'enseignant lui-même de sa personnalité. Il doit s'apprécier et s'évaluer. A chaque fin de semestre, il peut demander aux apprenants de le noter, de l'apprécier. De ces appréciations (bonnes ou mauvaises), l'enseignant ne doit pas brimer ou menacer ses apprenants. Il doit partir des appréciations de ses apprenants pour s'améliorer.

---

L'enseignant doit donc adopter un certain nombre d'attitudes afin de stimuler l'apprentissage de l'apprenant. Outre la reconnaissance de ses propres limites, l'enseignant doit savoir qu'il est un modèle pour l'apprenant et est ainsi perçu pour les parents.

Au terme de notre réflexion, on retient que le « connais-toi toi-même » de Socrate est une injonction morale et épistémologique à l'endroit de l'enseignant. C'est une invitation à une introspection de sa pratique. Par ce conseil, l'enseignant est appelé à apprendre à mieux se connaître ; ce qui lui permet de reconnaître ses capacités mais aussi ses limites.

---

## **Conclusion**

L'école béninoise et particulièrement l'enseignement secondaire n'échappe pas aux problèmes importants que connaît l'école des pays en voie de développement. Les Etats Généraux convoqués en 1990 et en 2007, sont une illustration de l'existence de problèmes au sein du système éducatif béninois puisqu'ils proposent une réforme globale.

Malgré les efforts déployés par les gouvernements successifs, les acteurs et les partenaires éducatifs en vue de combattre la baisse du rendement scolaire, les taux d'échecs scolaire demeurent élevés tandis que les taux de réussite des apprenants restent très insuffisants lors des examens de fin d'année. Plusieurs facteurs expliquent ces résultats. Au nombre de ceux-ci nous avons pu identifier : la pénurie d'enseignants qualifiés.

La configuration du personnel enseignant en situation de classe dans les lycées et collèges du Bénin en général et dans les départements de l'Ouémé et du Plateau en particulier, révèle une prédominance de l'effectif des Agents Contractuels Locaux Reversés et des vacataires n'ayant reçu aucune formation professionnelle sur celui des enseignants de carrière ayant reçu une formation professionnelle dans une Ecole Normale. On note alors une insuffisance numérique notoire d'enseignants qualifiés dans les établissements secondaires.

Cette insuffisance causée par les départs massifs des enseignants à la retraite, le gel du recrutement dans la fonction publique et la création chaque année de nouveaux collèges qui sont dirigés par les quelques enseignants titulaires encore disponible, a un impact négatif sur les résultats des examens de fin d'année.

Au terme de cette étude, il ne fait aucun doute que l'Etat doit revoir sa politique de gestion des enseignants dans l'enseignement secondaire. Il doit mobiliser les moyens nécessaires à la formation des enseignants non qualifiés en poste dans les établissements et prioriser le recrutement des enseignants ayants une

---

qualification professionnelle et surtout ceux fraîchement sortis des Ecoles Normales Supérieures. Aux enseignants, qu'ils se cultivent plus en priorisant l'auto-formation.

Alors, nous pensons humblement que la présente analyse pourra aider à une prise de conscience aiguë des uns et des autres pour sortir l'école béninoise de sa léthargie.

---

## Références bibliographiques

- NEKPO F.C (1999), *Education et culture* Tome 1, Agence intergouvernementale de la francophonie.
- CALIN D. (1999), *Réactions psychiques aux échecs scolaires*, Nathan, Paris.
- BONNERY S. (2007), *Comprendre l'échec scolaire. Elèves en difficulté et dispositifs pédagogiques*, La dispute, Paris.
- DUVILLE R. (2009), *Apprivoiser l'école, l'échec scolaire en question*, Hachette, Marabout, Paris.
- BOKO C.G. (2009), *Psychologie et guidance en milieu africain*, CAAREC, Cotonou.
- ADJAI A. (2002) *Impact de l'intervention des vacataires sur les rendements scolaires dans les départements de l'Atacora et de la Donga* mémoire du CAPES, ENS Porto-Novo.
- DOSSOU-Yovo L.G., (2005), *La contribution des enseignants vacataires à la résolution du problème de pénurie d'enseignants dans l'enseignement secondaire général public au Bénin : cas des CEG ZOGBO et sainte Rita Cotonou*, mémoire de CAPES, ENS Porto-Novo.
- AKABASSI O. (2008), *Le manque de personnel enseignant qualifié et ses effets sur le rendement scolaire dans les collèges d'enseignement général : cas du CEG1 covè*, Mémoire de CAPES, ENS- Porto-Novo.
- Acte des Etats Généraux du système éducatif béninois

---

## ANNEXES

### Codes déontologiques

Ils concernent les principes généraux et des comportements à suivre dans l'exercice d'un métier. Nous trouvons ici quelques codes de déontologie de l'enseignement (HOUEDENOU, 2012).

- « Dès que l'enseignant (e) prend en charge des élèves, il s'engage à les faire progresser, s'il y a lieu avec l'aide des tiers compétents.
- L'enseignant s'efforce d'élaborer ses cours avec soin et en y consacrant le temps nécessaire. Il évite de dispenser les cours en utilisant des dispositifs didactiques ou des technologies ne lui permettant pas un contact effectif avec les apprenants.
- L'enseignant s'abstient de porter un jugement définitif sur un élève. Il souligne plutôt les points susceptibles d'ouvrir les perspectives.
- L'enseignant tache de traiter tous les élèves avec la même conscience, dans un souci d'égalité et de justice, soient les sentiments que chacun lui inspire en particulier.
- Les enseignants ont le devoir de perfectionner leur connaissance, leur didactique, leur pédagogie et tous autres procédés d'élaboration ou de transmission du savoir.
- L'employeur d'un enseignant, ses élèves et leur entourage n'ont aucun droit de propriété ou d'exploitation sur les cours dispensés. L'utilisation (privé, publique, commerciale ou gracieuse) des méthodes ou des productions d'un enseignant est inacceptable sans son autorisation.
- L'enseignant ne doit pas présenter le savoir comme un obstacle infranchissable ou l'ignorance comme un état irrémédiable. Il fondera la transmission du savoir sur l'activité effective et la démonstration tangible pour ne pas risquer d'exclure ses apprenants par une théorisation injustifiée.

- 
- L'expression des apprenants sera respectée sans autre considération que le développement des aptitudes de chacun.
  - L'enseignant ne doit pas divulguer des données sur les élèves sans accompagner sa communication de réserve. Il ne doit jamais perdre de vue la capacité d'évolution de chaque individu.
  - Tout enseignant s'engager à accomplir entièrement le programme et à atteindre les objectifs annoncés dans une période déterminée.
  - Tout manquement avéré sérieux au code de déontologie entraîne, à l'encontre des enseignants des sanctions disciplinaire, non exclusives d'une action pénale, voire civile ou radiation »

### **Compétences professionnelles**

L'école béninoise doit compter sur ses enseignant et enseignante pour mettre à la disposition du monde de travail des ressources humaines compétentes afin de relever des défis actuels et atteindre les objectifs du développement. Voilà quelques compétences professionnelles à acquérir par chaque enseignant (e). (HOUEDENOU, 2012).

- « Agir en tant que professionnel, héritier critique et interprète d'objets de savoir et de culture dans l'exercice de ces fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'orale et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour l'acquisition des compétences.
- Evaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
- Planifier, organiser et superviser le mode de fonctionnement du groupe classe en vue de favoriser l'apprentissage et la scolarisation des élèves.

- 
- Adopter ses interventions aux besoins et aux caractéristique des élèves présentant des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation ou encore un handicap.
  - Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activité d'enseignement- d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
  - Coopérer avec l'équipe- école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
  - Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à l'exécution des tâches permettant le développement et l'évolution des compétences visés dans les programmes de formations, et ce, en fonction des élèves visés.
  - S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
  - Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions en bref, il est recommandé à l'éducateur de disposer des connaissances et des compétences pour mieux conduire la relation pédagogique et participer réellement à la formation des apprenants »

✓ **Obligations professionnelles**

L'enseignant d'engager à :

- La préparation de la classe et fréquentation scolaire ;
- La correction des devoirs ou exercice ;
- La surveillance de la santé de l'apprenant ;
- L'organisation de la bibliothèque ;
- La formation continue et les activités extrascolaires.

Ce faisant, l'enseignant devra (HOUEDENOU, 2012) :

- 
- « S’informer de l’évolution des idées ou des tendances pédagogique ;
  - Veiller à développer constamment ses connaissances et ses compétences ;
  - Manifester curiosité intellectuelle et ouverture au monde de la science ;
  - Savoir pratiquer l’auto-évaluation et prendre des responsabilités ;
  - Soutenir les options pédagogiques de son association professionnelle ;
  - Intervenant auprès d’un collègue qui ne respecte pas les règles d’éthique ou de tout autre membre des personnes de l’école qui nuirait aux intérêts de l’apprenant ;
  - Montrer l’utilité et le respect du règlement intérieur aux apprenants et reste solidaire des collègues injustement accusés »

Par ailleurs, il est recommandé que l’enseignant devienne un créateur d’esprit de collégialité dans son milieu de vie scolaire (son établissement). Pour cela, il travaille (HOUEDENOU, 2012).

- « A la construction d’une collaboration avec les collègues et les autres personnels de l’école.
- A la participation et à l’élaboration des lois et règles de son école ;
- A la prise en compte de l’objectivité des points de vue et des compétences de ses collègues ;
- Au soutien des collègues en difficultés et participe activement à la recherche de solutions.
- Au développement de la formation permanente »

### **Comportements responsables en situation de classe**

Il s’agit des comportements par lesquels l’enseignant peut devenir l’objet de transfert de toute sorte de représentation.

On peut mentionner parmi tant d’autre.

- 
- L'habillement : car à travers l'habillement de l'enseignant, les apprenants se mettent à l'unité et même sa démarche. De là on prend l'enseignant comme un modèle à suivre ;
  - Les gestes de l'enseignant : ils servent à soutenir régulièrement la parole et à signifier l'acceptation ou le rejet de la parole de l'apprenant.
  - La proxémique : c'est la façon à l'enseignant de bien s'occuper de l'espace dans sa classe ;
  - La gestion du tableau par l'enseignant ;
  - L'occupation du tableau est également à surveiller par l'enseignant, surtout quand on est les apprenants de douze (12) à quatorze (14) ans, perpétuellement enclin à la divagation de l'esprit.
  - L'appréciation de la production écrite des apprenants : cette appréciation doit être constructive et positive à double avantage dont d'abord, elle aide l'apprenant à revoir ses erreurs par la relecture de sa copie après la correction du maître.

Ensuite, l'apprenant n'a plus peur ni honte de laisser lire sa copie par ses pairs ;

- La distribution du regard en classe : le regard est un outil essentiel de l'acte pédagogique en ce sens qu'il est moins coûteux en énergie mais l'un des plus rentable en effet psychologique. La distribution équitable est regard est essentielle pendant les cours.

De tout ce qui précède, on retient essentiellement que l'enseignant est responsable du succès et de l'échec de l'apprenant en milieu scolaire.

---

---

**Questionnaire à l'endroit des enseignants**

Nous vous adressons ce questionnaire dans le cadre de nos recherches sur le terrain en vue de la rédaction de notre mémoire de CAPES.

Nous vous remercions par avance de répondre à nos questions et vous assurons que le principe de l'anonymat sera observé dans le traitement des informations.

**Etablissement :** ..... **Diplôme :**

Académique  Professionnel  Statut : APE  ACE   
ACLR  AV

**Etes-vous venus à l'enseignement par :**

Vocation  contrainte

**Nombre d'heures exécuté par semaine**\_\_\_\_\_

---

1. Intervenez-vous dans une classe d'examen ?

Oui  Non

2. Avez-vous obtenu depuis au moins trois ans dans vos classes d'examen un résultat supérieur ou égal à 50% ?

Oui  Non

Si oui, comment avez-vous procédé ?

.....  
.....  
.....

Si non, quelles sont selon vous les causes ?

.....  
.....  
.....

3. Estimez-vous avoir joué pleinement votre rôle pour ces résultats ?

---

Oui

Non

Si non, quelles sont les difficultés rencontrées ?

.....  
.....  
.....

**4.** Selon vous, quelles sont les réelles causes des échecs massifs aux examens de fin d'année ?

.....  
.....  
.....

**5.** Quel(s) acteur(s) selon vous n'a pas ou n'ont pas joué correctement leur(s) rôle(s) ? Comment?

.....  
.....  
.....

**6.** Que pensez-vous de l'état actuel du système éducatif béninois?

.....  
.....  
.....

**7.** Quelles propositions pouvez-vous faire pour redonner au système éducatif béninois ses lettres de noblesse ?

.....  
.....  
.....

---

## Table des matières

Dédicace.....	1
Remerciements.....	2
Résumé.....	5
Introduction .....	6
Chapitre 1 : Contexte théorique et méthodologique de la recherche.....	8
Section 1 : Cadre théorique.....	9
1-1 Problématique.....	9
1-1-1 Hypothèse générale.....	10
1-1-1-1 Hypothèses spécifiques.....	10
1-1-2 Objectif.....	10
1-2 Etat de la question.....	11
1-3 Clarification conceptuelle .....	14
1-3-1 Pénurie .....	14
1-3-2 Enseignant.....	14
1-3-3 Enseignant qualifié .....	14
Section2 : Approche méthodologique de la recherche.....	15
2-1 Recherches documentaires.....	15
2-2 Recherches empiriques.....	16
2-2-1 But du travail .....	16
2-2-2 Cadre physique.....	16

---

2-2-3 Population cible et échantillon.....	16
2-2-4 Techniques et instruments de recherche.....	17
2-2-5 Analyse et traitement des données.....	17
Chapitre 2 : Présentation et analyse des données.....	18
1-Tableau relatif aux résultats du BEPC des cinq dernières années dans les départements de l’Ouémé et du Plateau.....	19
2-Tableau relatif aux résultats du baccalauréat des cinq dernières années.....	20
3-Tableau des enquêtés .....	21
4-Tableau statistique du nombre d’enseignants dans l’Ouémé et le plateau.....	22
5-Tableaux relatifs aux conditions de travail des enseignants.....	23
6-Tableau relatif à la situation professionnelle des enquêtes.....	24
Chapitre 3 : Analyse des causes des mauvais résultats et suggestions.....	26
Section 1 : analyse des données recueillies.....	27
1-Analyse du tableau statistique d’enseignants dans l’Ouémé et le plateau.....	30
2-Analyse des conditions de vie et de travail des enseignants selon la catégorie professionnelle (tableaux V et VI).....	34
3- Les pratiques enseignantes favorisant l’échec des apprenants.....	39
3-1 Les pratiques pédagogiques.....	39
3-2 Les pratiques négatives.....	41

---

Section 2 : Quelques approches de solution suggérées.....	43
1 -A l’endroit de l’Etat.....	43
2-A l’endroit des enseignants.....	44
2-1 Du « connais-toi, toi-même » de Socrate pour une pratique enseignante réussie.....	46
Conclusion.....	48
Références bibliographiques.....	50
Annexes.....	51